



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU CANTAL

**ARRETE N° 2018 - 26**  
**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE**  
**DE CONSEILLER TERRITORIAL**  
**DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**  
**AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2018 - RECONDUCTION**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 39 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°83.634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 92-364 du 1<sup>er</sup> avril 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le courrier en date du 21/02/2018 par lequel M. Jean Claude GAUTHIER a sollicité le maintien de son inscription sur la liste d'aptitude,

**ARRETE=**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : A compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, est réinscrit sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de conseillers des activités physiques et sportives, au titre de la promotion interne, l'agent suivant :

- **Monsieur Jean Claude GAUTHIER**

**ARTICLE 2** : La durée de validité de cette liste est fixée à **UN AN**. Cependant l'inscription du lauréat est renouvelable **deux fois**, sous réserve qu'il fasse connaître au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur la liste.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme le Préfet du CANTAL.
- à l'intéressé.

Fait à AURILLAC, le 15 mars 2018

Le Président,  
Roland BRAY



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

**De:** actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr  
**Envoyé:** vendredi 16 mars 2018 17:16  
**À:** tedetis@www2.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr  
**Objet:** ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte  
**Pièces jointes:** EACT--PREF015-281500033-20180316-7115.xml; 015-281500033-20180315-2018\_26-AR-1-2\_6884.xml



## Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-03-16

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2018\_26

Objet acte: Arrêté portant liste d'aptitude d'accès au grade de conseiller territorial des activités physiques et sportives au titre de la promotion interne 2018 - Reconduction

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant Acte: 015-281500033-20180315-2018\_26-AR

---